



# LACTARIUM RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**HCL**  
HOSPICES CIVILS  
DE LYON

## VOTRE ENFANT EST HOSPITALISÉ...

L'allaitement :  
un geste naturel et pourtant pas toujours si facile...  
Maman et Bébé doivent se découvrir, se comprendre  
et s'adapter. L'équipe du Lactarium est là pour vous  
accompagner de façon personnalisée.

## VOTRE BÉBÉ A ÉTÉ TRANSFÉRÉ DANS UNE UNITÉ DE NÉONATOLOGIE OU DE PÉDIATRIE

Vous aviez peut-être décidé, en cours de grossesse, d'allaiter votre enfant, ou peut-être décidez-vous de le faire aujourd'hui.

Pour mettre en place et entretenir votre lactation, vous devrez utiliser un tire-lait.

Le lait que vous allez ainsi recueillir est précieux pour votre bébé hospitalisé. Vous devrez exprimer votre lait fréquemment comme si votre enfant était près de vous, d'abord en maternité puis à la maison, au moins 6 à 8 recueils par 24 h.

Les professionnels de l'unité d'hospitalisation de votre bébé décideront d'envoyer ou non votre lait au lactarium (selon leurs protocoles), vous fourniront les biberons stériles destinés au recueil de votre lait à domicile et les transmettront ensuite au lactarium.

Le rôle du lactarium **est de pasteuriser votre lait et d'effectuer des contrôles bactériologiques afin de le restituer en toute sécurité à votre bébé**, conformément à la réglementation.

**Votre lait** sera donné **exclusivement** à votre enfant, selon la prescription médicale.

### À LA MATERNITÉ

Un prélèvement sanguin vous sera fait pour la recherche des virus HIV, HTLV, Hépatite B, Hépatite C, comme l'exige l'arrêté du 25 août 2010.

Une ordonnance pour la location d'un tire-lait vous sera remise lors de votre sortie.

### À LA MAISON

**Vous devrez stériliser votre matériel chaque fois que vous recueillerez votre lait pour votre bébé hospitalisé**, selon les recommandations délivrées par les professionnels de santé.

Il est indispensable **d'identifier** vos biberons avec une étiquette comportant nom, prénom, date de naissance de votre bébé, date et heure du recueil.

Pour apporter le lait dans le service de votre enfant et respecter la chaîne du froid, placez les biberons dans une glacière propre avec des sachets de glaçons, des bouteilles d'eau glacée ou des plaques réfrigérantes préalablement congelées.

### RECOMMANDATIONS D'HYGIÈNE CORPORELLE

- **Une hygiène corporelle rigoureuse** : une douche par jour, de préférence le matin avant le premier recueil, avec utilisation de savon liquide et du linge de toilette personnel.
- **Attention lors de l'utilisation des coussinets** : les changer régulièrement. De même, en cas d'utilisation de coupelles, il convient de les laver et de les faire bouillir au minimum une fois par jour.
- **Informez les soignants** en cas de mamelon(s) douloureux ou de crevasses.

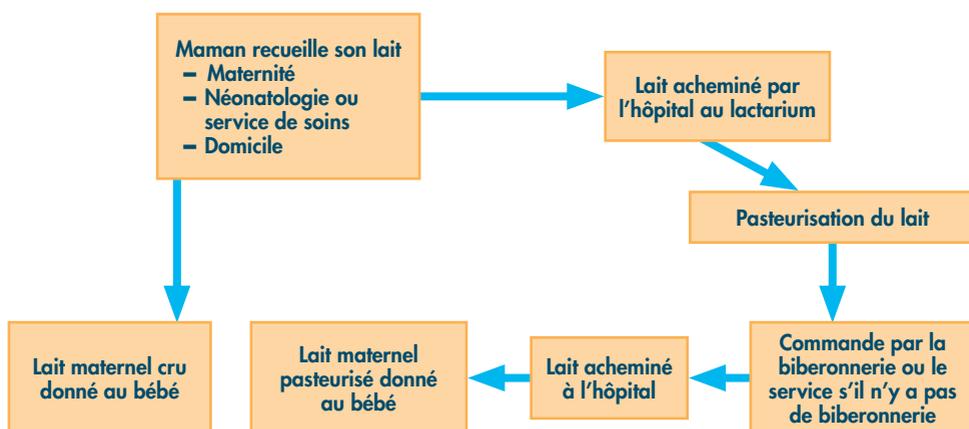
## LE CHEMIN DE VOTRE LAIT

Les professionnels du service d'hospitalisation de votre bébé transféreront vos biberons de lait au Lactarium.

**Au lactarium, votre lait sera pasteurisé et analysé bactériologiquement avant d'être congelé.**

Il sera ensuite mis en quarantaine en attendant les résultats des analyses bactériologiques. Si ces résultats sont conformes à la réglementation, votre lait sera disponible à la commande. Si ces résultats ne sont pas conformes, nous serons dans l'obligation de le détruire.

La biberonnerie dont dépend l'unité d'hospitalisation de votre bébé commandera votre lait et le préparera quotidiennement selon la prescription médicale.



## SI VOTRE BÉBÉ EST TRANSFÉRÉ DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

Si ce nouvel établissement dépend de notre zone, sa biberonnerie pourra commander votre lait.

Si ce nouvel établissement ne dépend pas de notre zone, vous devrez nous contacter lors du retour à domicile pour décider du devenir de votre lait.

## À LA SORTIE DE VOTRE BÉBÉ

Lors du retour à domicile de votre bébé, vous aurez **le choix de faire don de votre lait** restant (tout ou en partie) au lactarium pour d'autres enfants, sous réserve de répondre aux critères d'éligibilité réglementaires, ou bien le récupérer.

## EN CAS D'EXCÉDENT DE LAIT PENDANT L'HOSPITALISATION

Vous aurez la possibilité de faire don d'une partie de votre lait au lactarium pour d'autres enfants pendant l'hospitalisation de votre bébé, sous réserve de répondre aux critères d'éligibilité réglementaires.

## ALIMENTATION ET HYGIÈNE DE VIE

Il est important d'avoir une alimentation équilibrée et variée :

- Protéines et fer (viande, poisson, œufs).
- Calcium (laitages, fromages, sans excès).
- Vitamines et fibres (légumes frais, fruits).
- Sucres lents (féculents, pain).
- Matières grasses (huile, margarine, beurre).

Il est conseillé de boire environ 1,5 litre d'eau par jour, seule boisson indispensable.

**Attention au thé, au café et aux boissons tonifiantes** : une partie de leurs composants passe dans le lait. **La consommation d'alcool est fortement déconseillée durant l'allaitement** : il passe dans le lait. **La consommation de tabac doit être accompagnée par un professionnel de santé durant l'allaitement.**

**Demander l'avis du médecin du Lactarium ou du centre de pharmacovigilance avant de prendre un médicament** : certains médicaments ou compléments alimentaires peuvent être contre-indiqués avec l'allaitement maternel comme la phytothérapie, les teintures mères d'homéopathie (contiennent de l'alcool)...

**Une maman allaitante a besoin de repos** : pensez à vous ménager des temps de pause.

**Pour en savoir plus sur le lactarium**, scanner ce QR Code ou rendez-vous sur [www.chu-lyon.fr](http://www.chu-lyon.fr) > Couple et nouveau-né > Lactarium Auvergne Rhône-Alpes



---

### Lactarium Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Hôpital de la Croix-Rousse  
103, grande rue de la Croix-Rousse  
69317 Lyon cedex 04

**Tél** : 04 72 00 41 43 - **Fax** : 04 72 00 41 44

**Adresse mail** : [hcr.lactarium@chu-lyon.fr](mailto:hcr.lactarium@chu-lyon.fr)

**Horaires d'accueil téléphonique** : 8h15 – 15h45 du lundi au vendredi